Standard I.5 Une politique en matière d’intégrité scientifique, d’éthique, de déontologie et de développement durable, est définie et affirmée

1. Existe-t-il, dans la stratégie du COR, des orientations et des objectifs clairs en matière d’intégrité scientifique, d’éthique, de déontologie, et de développement durable ?

**La stratégie de l’IPD est basée sur des principes alliant la qualité, la responsabilité et le professionnalisme avec des objectifs et orientations claires fondés sur l’intégrité scientifique, l’éthique et la déontologie avec comme ultime but de permettre un accès équitable à la santé. L’atteinte de cet objectif est fortement associé à la fiabilité des résultats de recherche par l’établissement et le respect de protocoles appropriés ainsi que la transparence des résultats ainsi que leur valorisation opérationnelle et scientifique. Cela assure est adjoint à une rigueur scientifique à tous les niveaux de la conception à la communication. De plus, ce processus prend en compte l’éthique qui guide toutes les activités de recherche notamment celles impliquant des participants animaux ou humains ou des données sensibles dans le respect des normes éthiques internationales et nationales (CNTS) avant l’implémentation de toute activité de recherche. Il en est de même de la déontologie qui renforce les attitudes et comportements du personnel dédié à la recherche. Enfin l’IPD veille à la préservation de l’environnement à travers une politique d’élimination des déchets biologiques et chimiques (incinérateur de dernière génération).**

1. Le COR entreprend des actions de sensibilisation et de prévention, de détection et de gestion des manquements dans la mise en place de sa politique en matière d'intégrité scientifique
2. Des réflexions sur les questions d’éthique liées à ses activités de recherche et d’innovation sont en permanence abordées par le COR, et des actions de sensibilisation sont menées auprès des équipes ;
3. Le COR déploie des mesures appropriées et des actions sur la question pour l’ensemble des métiers et l’ensemble des activités : recherche, innovation, expertise, soutien ;
4. Le COR possède un code d’éthique, un comité d’éthique interne fonctionnel et applique des principes éthiques directeurs.

Toutes les activités de recherche de l’IPD sont conduites dans le respect scrupuleux des normes d’éthique. Même si un comité éthique interne a été mis en place ainsi qu’un comité de perfectionnement, ces activités sont actuellement soumises au comité éthique national avant leurs mises en œuvre.

1. Le COR mène une politique orientée vers le développement durable avec la mise en place d’un programme de limitation de l’impact environnemental de ses activités.

CHS

QHSE

Incinérateur

Chargé de prévention des risques (Mor Sy)

Responsable biosécurité et sureté (El Hadji Abdourahmane Faye)

Chargé environnement et Développement Durable (Cheikh Fall)

Organisation de sessions de formation et de sensibilisation

Gestion des déchets

Visites et inspections

Evaluation des risques et plan de prévention

Recommandations